

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL, TENUE AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE SAINT-CLÉMENT, SITUÉE AU 190, MAIN, DUDSWELL,
LE 18 DÉCEMBRE 2023, 19 H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARIANE PARÉ,
MAIRE

Sont présents :

M^{me} Mariane Paré, maire
M. Réjean Simard, conseiller
M^{me} Domenica Guzzo, conseillère
M^{me} Marjolaine Larocque, conseillère
M. Réjean Cloutier, conseiller
M^{me} Isabelle Bibeau, conseillère

Est absent :

M. Vincent Dodier, conseiller

Secrétaire d'assemblée :

M^{me} Solange Masson, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. Présentation du budget de fonctionnement 2024 et du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
4. Période de questions pour le public relativement au budget 2024 et du Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
5. Adoption du budget pour l'année financière 2024
6. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
7. Clôture de la séance
8. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment le quorum, M^{me} Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19 h.

2. ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION 2023-306

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} DOMENICA GUZZO, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté précédemment au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PRÉSENTATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

M^{me} Solange Masson, directrice générale et greffière-trésorière, présente le budget de fonctionnement ainsi que le Programme triennal d'immobilisations pour l'année 2024.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC RELATIVEMENT AU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024 RÉSOLUTION 2023-307

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2024 de la Municipalité de Dudswell annexées à la présente résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité adopte les prévisions budgétaires 2024 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);

QUE le document explicatif de ce budget soit diffusé sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| Revenus | |
|--|---------------------|
| Recettes – Taxes sur la valeur foncière | 2 850 788 \$ |
| Tarification pour services municipaux | 383 648 \$ |
| Service de la dette | 4 401 \$ |
| Paiement pour tenant lieu de taxes | 11 100 \$ |
| Réseau routier | 452 535 \$ |
| Hygiène du milieu | 241 542 \$ |
| Régie incendie des rivières | 95 318 \$ |
| Services rendus aux organismes municipaux | 148 185 \$ |
| Imposition de droits | 133 400 \$ |
| Intérêts | 15 400 \$ |
| Autres revenus | 0 \$ |
| Surplus accumulé affecté | 100 000 \$ |
| Total des revenus de fonctionnement | 4 436 317 \$ |

| Dépenses | |
|--|--------------|
| Administration générale | 880 928 \$ |
| Sécurité publique | 659 036 \$ |
| Transport - Voirie municipale | 1 120 398 \$ |
| Hygiène du milieu | 715 208 \$ |
| Aménagement, urbanisme & développement | 274 485 \$ |
| Loisirs et culture | 338 699 \$ |

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

| | |
|---|---------------------|
| Frais de financement | 356 063 \$ |
| Total des dépenses de fonctionnement | 4 344 817 \$ |

| | |
|--|------------------|
| Montant alloué aux immobilisations 2024 | 91 500 \$ |
|--|------------------|

| | | | |
|---------------|------------------|-----------------|----------------|
| BUDGET | ÉQUILIBRÉ | EXCÉDENT | PRÉVU : |
| 0 \$ | | | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026
RÉSOLUTION 2023-308**

CONSIDÉRANT le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Mariane Paré, présidente d'assemblée, déclare la clôture de l'assemblée.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 20 h 17.

Présidente

Secrétaire

Mariane Paré
Maire

Solange Masson
Directrice générale et greffière-trésorière

